

Suppression de deux jours fériés : les Français travaillent-ils 100 heures de moins que les Allemands, comme l'affirme le gouvernement ?

Pour justifier la mesure annoncée par François Bayrou, plusieurs de ses ministres ont fait valoir que notre durée annuelle de travail moyenne est moindre qu'en Allemagne. Mais leur chiffre n'englobe pas tous les salariés.



Une partie des Allemands bénéficient de davantage de jours fériés que les Français. (Magali Cohen/Hans Lucas. AFP)

par [Elsa de La Roche Saint-André](#)

publié le 16 juillet 2025 à 18h41

Comment justifier une mesure aussi impopulaire que [la suppression de deux jours fériés](#) ? Présentée par François Bayrou dans le cadre de son plan budgétaire pour 2026, cette proposition a suscité une levée de boucliers. Et engagé un service après-vente en règle de ses ministres, déroulant le même élément de langage : s'il faut que les Français passent davantage de temps au bureau, c'est parce qu'ils travailleraient, en moyenne, 100 heures de moins que leurs voisins allemands.

L'argument a ainsi été brandi par le ministre de l'Economie et des Finances, Eric Lombard, [au 20 heures de France 2](#) mardi soir. *«Le problème, c'est que la production française est insuffisante par rapport à nos concurrents. Sachez que le Français, en moyenne, travaille 100 heures de moins que l'Allemand, a exposé le ministre. Et ce n'est pas que nos concitoyens soient moins efficaces ou moins engagés, mais entre les jours de congé et d'autres sujets... Donc, il faut que notre production remonte.»*

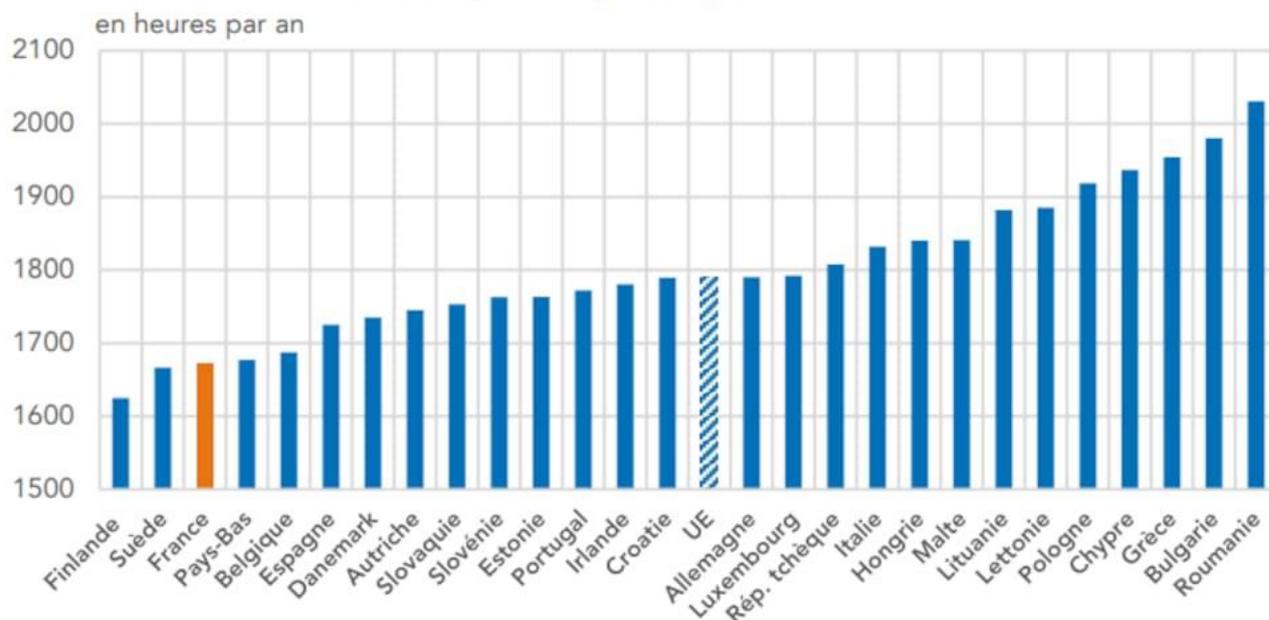
Toujours sur France 2, mais [dans l'émission les 4 vérités](#) mercredi matin, Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics, a repris la même statistique : *«Nous travaillons 1 607 heures par an dans notre pays. Et à la fin, quand on regarde le nombre d'heures travaillées par habitant, c'est 100 heures de moins en France par rapport à l'Allemagne.»* Pour ensuite défendre l'idée de supprimer deux jours fériés : *«On travaille tous un peu plus et plus nombreux, et avec ça on se redonne des marges de manœuvre pour financer [...] notre modèle social. Au fond, c'est travailler plus pour protéger plus.»*

Valable uniquement pour les temps pleins

Contacté par *CheckNews*, le cabinet d'Amélie de Montchalin indique que la déclaration de la ministre se réfère à une étude de Rexecode, parue en décembre 2023. L'institut, réputé proche du patronat, utilise lui-même l'enquête sur les forces de travail d'Eurostat, dont il retrace les données. [D'après l'article du Figaro](#) vers lequel renvoie l'entourage d'Amélie de Montchalin, il ressort de cette étude qu'«en 2022, la durée effective annuelle de travail des salariés à temps complet en France atteignait 1 668 heures» et que «les Français travaillent 122 heures de moins que les Allemands». Si la ministre cite un chiffre un peu différent – 1 607 heures, qui correspond en fait à la durée annuelle maximale de temps de travail pour un équivalent temps plein dans la fonction publique, telle que fixée par la loi –, les données issues de Rexecode semblent donc valider son argumentaire.

Pour l'année 2023, sur laquelle portent les derniers travaux de Rexecode, [publiés en décembre 2024](#), le différentiel s'est légèrement contracté, mais se vérifie toujours. Il en ressort qu'en moyenne, en France, la durée effective annuelle de travail des salariés à temps complet s'élevait à 1 673 heures cette année-là. Soit 117 heures de moins qu'en Allemagne.

Durée effective annuelle moyenne de travail des salariés à temps complet en 2023



Source : enquête européenne sur la main d'oeuvre, Eurostat, calculs Rexecode

© Rexecode

(Capture d'écran étude Rexecode)

Mais c'est oublier une limite majeure à cette approche, puisque l'affirmation selon laquelle les Allemands travailleraient davantage que les Français ne tient que lorsqu'on raisonne en termes de temps plein.

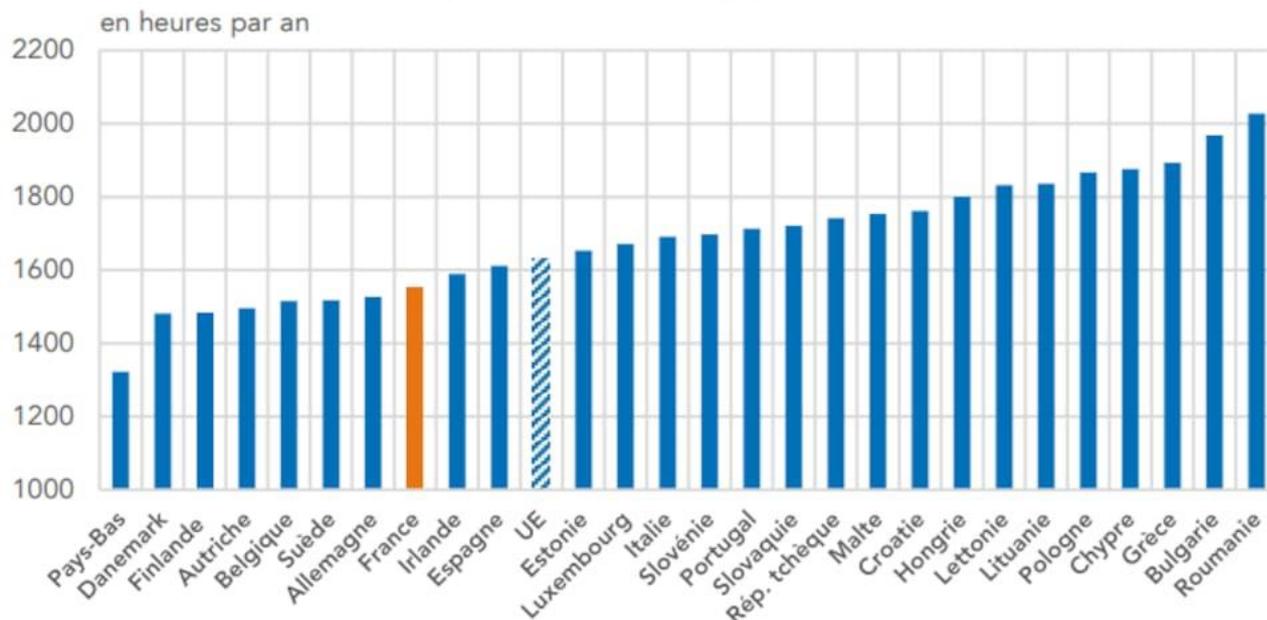
A l'inverse, quand on prend en compte la masse des salariés, en intégrant aussi à cet ensemble ceux qui travaillent à temps partiel, la France devance, certes, de peu, l'Allemagne dans le classement des temps de travail. Ce n'est que depuis 2022 que l'étude place la France devant l'Allemagne (sans que l'on sache si ce n'était pas censé être déjà le cas auparavant, Eurostat ayant perfectionné sa méthodologie en 2021).

A lire aussi

C'est désormais officiel, les salariés français travaillent davantage que les Allemands

Les derniers chiffres, portant sur l'année 2023 donc, révèlent que la durée effective annuelle moyenne de travail de l'ensemble des salariés est en France de 1 553 heures. Elle dépasse de 26 heures la durée moyenne allemande (1 527 heures). L'écart s'est creusé entre 2022 et 2023 : l'étude précédente faisait état d'une durée de travail des Français sur l'année de 21 heures de plus que les Allemands.

Durée effective annuelle moyenne du travail de l'ensemble des salariés en 2023



Source : enquête européenne sur la main d'oeuvre, Eurostat, calculs Rexecode

© Rexecode

(Capture d'écran étude Rexecode)

L'analyse rédigée par Rexecode le confirme : «*En intégrant les salariés à temps partiel, la France réduit l'écart à la moyenne européenne [...] et passe devant l'Allemagne*», laquelle «*a davantage recours au temps partiel, et pour des durées effectives plus faibles en moyenne qu'en France*». Plus globalement, «*en France, les personnes en emploi travaillent plus que chez nos voisins européens plus riches*», écrit l'institut de conjoncture.

Des données fiables mais imparfaites

Reste que les chiffres d'Eurostat, qui ont le mérite d'évaluer les durées effectives de travail, et demeurent donc les plus fiables pour opérer des comparaisons internationales, proviennent de questionnaires soumis à un échantillon de la population active de chacun des pays de l'UE. On parle d'«*enquêtes sur les forces de travail*» (*Labour Force Survey*). Les résultats sont donc basés sur du déclaratif. Ces données restent par conséquent imparfaites, comme l'a souligné *CheckNews* dans différents articles sur la comparaison entre les temps de travail en France et dans les autres pays de l'OCDE ([ici en 2021](#), puis [là en 2023](#), ou encore [là en 2024](#)). Jusqu'en 2021, l'existence d'un biais significatif entre les enquêtes françaises et allemandes était notamment pointée du doigt : en Allemagne, l'ordre des questions pouvait conduire les répondants à omettre de déclarer certains congés. Les formulaires ont depuis été harmonisés, et ces anomalies sont censées avoir été corrigées.

Ironie de la démonstration à laquelle se sont livrés Eric Lombard ou Amélie de Montchalin : [une partie des Allemands bénéficient de davantage de jours fériés que les Français](#). Outre-Rhin, le nombre de ces jours non travaillés varie d'un Land à l'autre, les Allemands les mieux lotis disposant localement de quatorze jours fériés. Trois de plus qu'en France donc.